



C O M P T E R E N D U

Réunion du Comité Directeur
Vendredi 30 novembre 2018

Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

Présents :

Mmes CASSAIGNEAU - CLAMENS – LOZANO – MONDRAGON -
RATHBERGER

Mrs ARCANGELI - ARNAUD - AZEMA – BEIGNON – DALLIER
- DEBEZI - DUCASSE - GALIANO - LACROUX - LE BOT -
LE MANACH - NEVEU - PINAUD - RICARD – SANS -
VIGNERES

Absents excusés :

Mrs CARLES - JURADO - JOUANY - HUGUET

Mme ROUGES

Mme SARMAN Valérie, Secrétaire administrative

Préambule du Président

Bonjour à toutes et tous, et encore une fois merci de vous être soustraits à vos obligations afin de pouvoir être des nôtres.

Tout d'abord, je voudrais saluer la présence de Brigitte, sa candidature sera présentée lors du Congrès Départemental afin de compléter la liste et le secteur des 4 vallées. Je lui souhaite la bienvenue et qu'elle trouve au sein de notre institution ce qu'elle est venue chercher.

La fin de l'année arrive et déjà se profile à l'horizon, la saison 2019 avec son lot d'inconnus et ses changements : le calendrier unique, les tenues, les juniors, les championnats régionaux... Evidemment cela n'est pas sans provoquer des réactions mais comme toute tentative pour changer de paradigme, il y a des réfractaires prêts à tous les excès (en particulier de langage) pour ne rien modifier aux habitudes acquises.

Evidemment, cela aura des répercussions sur notre fonctionnement, nos finances et nous serions les mieux placés pour empêcher les changements afin de poursuivre un fonctionnement rôdé. Mais la vie en général et la vie d'un sport en particulier, n'est pas figée, elle est en mouvement et elle doit se projeter vers l'avenir. Je ne dis pas que le passé n'était pas bien, mais notre discipline évolue et ne se perçoit plus de la même façon en 2018 qu'en 1970. Est-ce un bien ou un mal ? Là n'est pas mon propos, mais force est de constater que la pétanque est en train d'évoluer et les organes déconcentrés qui l'administrent doivent évoluer en conséquence. Proposer, anticiper sont deux éléments qu'il faut intégrer à nos stratégies.

On se rend compte à la lecture du calendrier que les plages pour organiser des compétitions sont de plus en plus limitées ou se heurtent à la priorité des championnats et des manifestations nationales, régionales... Les clubs doivent également revoir leur plan d'organisation. Demain, le projet Fédéral, les injonctions ministérielles, la raréfaction des financements ou leur redéploiement, seront autant de facteurs à intégrer dans notre manière d'aborder notre discipline sportive, sa gestion financière et sportive.

Nous allons clore l'année sur un bilan financier satisfaisant et un bilan sportif en demi-teinte. Bien sûr comme tous les ans depuis plusieurs saisons un titre et des places d'honneur sont venus étoffer notre palmarès. Nous finirons certainement dans les 10 (peut-être 5) meilleurs départements aux résultats. Nous serons le département de France ayant le plus de licenciés. Mais vu notre potentiel, la qualité de nos joueurs, la dynamique impulsée, la reconnaissance des efforts consentis pour attendre les objectifs fixés, nul doute que nous pourrions faire encore mieux. Il suffirait que les clubs et leurs dirigeants croient en leur potentialité et qu'ils se structurent pour faire encore et toujours mieux.

Il n'est pas ici question de dépouiller l'autre pour être le meilleur, de recruter à coup de quelques euros des licenciés, mais de conduire pour chaque club une politique de développement sportif avec pour perspective des manifestations attirant les meilleurs afin de hausser le niveau de nos joueurs. De permettre à nos jeunes d'avoir un vrai calendrier de compétitions...

A nous de persévérer dans notre discours et nos actions, à nous de continuer à travailler afin que nous grandissions tous ensemble

Michel LE BOT

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 19 octobre 2018

Frédéric DEBEZI fait remarquer que le Critérium des jeunes n'existe plus en 2019.

Marie-Madeleine CLAMENS remercie très chaleureusement Lydie LOZANO pour son aide à la rédaction de ce compte rendu.

Le compte rendu soumis à l'approbation de l'Assemblée n'apporte aucune remarque supplémentaire et est approuvé à l'unanimité.

2- Grandes lignes décisions Fédérales réunion du 25 novembre 2018

1) Tir de Précision : les matériels et outils (tapis et gabarits) nécessaires au tir de précision doivent avoir obtenu l'agrément de la fédération internationale FIPJP.

2) Championnats d'Europe Triplette Vétérans 2019 : l'équipe de France de 4 joueurs sera composée par un comité de sélection.

3) Coupe de France : Un joueur ne peut jouer la Coupe de France que pour un seul club et ne peut donc pas jouer pour un autre club en cas de mutation dans la même saison de Coupe de France. C'est-à-dire que sont concernés les mutés internes et externes des 32èmes jusqu'à la finale. Cette règle entrera en vigueur à partir de l'édition 2019/2020.

4) Qualificatifs aux Championnats de France : il est confirmé que les juniors ne pourront pas participer aux qualificatifs séniors quels qu'ils soient. Pas de changement pour les autres catégories.

Les ressortissants de l'UE, licenciés à la FFPJP, peuvent participer aux championnats de France et leurs phases qualificatives (y compris l'individuel) sans restriction du nombre de joueurs par équipe. Les étrangers Hors UE, licenciés à la FFPJP depuis au moins une saison sportive, peuvent participer aux championnats de France et leurs phases qualificatives (à l'exception de l'individuel) à raison d'un joueur (ou joueuse) par équipe.

3- Compte rendu de l'AG du Comité Régional du 25 novembre 2018 à Montauban

Conformément à l'Assemblée Générale du 29 septembre 2018, Marie-Madeleine CLAMENS a convoqué une Assemblée Générale ordinaire afin de revoir et valider les statuts et le règlement intérieur du CRO, le 25 novembre 2018 à Montauban. Les Comités de l'Aude, de l'Hérault et de la Lozère absents excusés avaient donné des pouvoirs, le Comité des Pyrénées-Orientales s'est excusé la veille (en raison des mouvements sociaux) mais non représenté.

Chacun a pu s'exprimer et toutes les propositions ont fait l'objet de discussions très intéressantes. Un travail de groupe qui a permis de valider les Statuts et le Règlement Intérieur de ce Comité Régional de 13 Départements.

L'après-midi, le Comité Directeur a travaillé sur plusieurs points de la saison sportive 2019, le déroulement des Championnats Régionaux, la validation des qualifiés d'office, le calendrier des concours Régionaux 2019 etc. Cette journée studieuse s'est terminée vers 18h15.

4- Bilan du 1er Championnat H.G "1 fauteuil + 2 valides"

10 équipes inscrites. Les parties se sont déroulées dans une ambiance très conviviale avec des rencontres très acharnées. L'équipe de Ramonville gagne cette première session. Vainqueurs : Hoarau Genezio, Donney Laurent, Cazeneuve Patrick de la Boule Etoilée Ramonville. Finalistes, Dazelle Maurice, Cazaux Henri, Cordier Yannick, Pétanque Légevin.

Parmi les participants, à noter la présence du Président du Comité Départemental Handisport, David RENVAZE. Face au succès de cette première journée, ce Championnat sera inscrit au calendrier Officiel du Comité Départemental de la Haute Garonne avec l'application des Règlements Fédéraux qui vont avec (hauts identiques...)

5- Trophée doublette jeunes

Samedi 24 novembre 2018, s'est déroulé à Toulouse au TPO. Très bonne organisation et bonne participation, 26 équipes minimales, 18 cadets et 12 juniors.

Il est à regretter l'absence d'un bon nombre d'écoles de Pétanque, certains Secteurs n'étant même pas représentés.

En 2019, ce Trophée se déroulera dans les locaux du Club de Saint-Orens sous la responsabilité de l'Entente B2F (Balma, Fonsegrives, Flourens). Pour des raisons de logistique, Frédéric DEBEZI demande à ce que les Clubs reçoivent les inscriptions.

5- Bilan des Finales CDC, CRC et CNC (montées, descentes, maintiens)

❖ CNC

Pas de clubs de H.G en CNC

BJ Colomiers descend

Raphaël Parc se maintient

❖ CRC

Superbes installations du Club de Labruguières (81) qui a reçu les finales du CRC open et féminin.

CRC1 => Champion CRC1, DAUX qui monte en CNC 3 – vice-champion, le club de Moissac.

CRC2 => Champion Graulhet – finaliste Cazères (31)

CRF => Champion, Labruguière (81) face à Sébazac (12)

❖ CDC

CDC1 : Saint- Alban se maintient en D1 tout comme Aspet et Labarthe de Rivière

CDC2 : Muret Saint-Jean descend en Départemental ; Cazères et Launaguet montent en D1

CDC Féminin : Fenouillet se maintient Launaguet descend en Départemental

❖ Finale CDC

Organisation du club de Castelginest a été très décevante d'un bout à l'autre du Championnat. Le pas de tir de précision n'était pas préparé. L'arbitrage était à la hauteur de l'organisation. Le verre de l'amitié de midi s'est prolongé indéfiniment, dieu merci sans répercussion sur le championnat. Le président du Comité fera un rappel sur la vente d'alcool par les clubs sportifs lors du Congrès.

Entretien avec le club de Balma : le comité de pilotage a fait une erreur dans le coloriage des cellules pour les montées et descentes. Le club de Balma était colorié en couleur des montants alors qu'il se maintenait. Les Dirigeants du Club ont fait part de réflexions tout à fait recevables et qui seront étudiées en Commission Compétitions. Après des échanges courtois, le comité de Pilotage du CDC s'est excusé et le Club de Balma reconnaît la validation des résultats officiels.

La Muretaine est forfait général en CDC open et CDC féminin est redevable de somme de 1200€. L'exclusion de la Muretaine du CDC, laisse une place vacante dans ce Championnat. Ce club est normalement descendant en CDC3 mais de fait, est exclu du CDC3 et redémarrera dans le CZC le plus bas en 2020.

Une réunion Compétition aura lieu dans les mois à venir pour remplir ces places vacantes.

La Commission Jeu Provençal ne s'étant pas réunie, aucune information pour le CDC Provençal 2019.

Le club de Bruguières tout comme le TPO demandent une remise gracieuse de l'amende pour forfait => demandes refusées.

6- Présentation du Calendrier officiel H.G 2019

Malgré la journée d'harmonisation du 10 novembre, beaucoup de demandes de modifications, de rajout ou de suppressions sont encore faites. En 2019, la date d'harmonisation marquera la fin de toutes ces demandes. Il est rappelé que du 1^{er} juin au 4 septembre, les concours en 4 parties peuvent se dérouler le week-end en protection de Régionaux et/ou de Nationaux.

Le calendrier est chez l'imprimeur depuis 8 jours, le BAT nous sera adressé, très prochainement. Il sera imprimé à 10 400 exemplaires, réparti par secteur selon un quota lié aux nombres de licences de l'année N-1 et d'une décote. Il totalise 60 pages (74 en 2018) et, compte tenu des trop nombreuses modifications en 2018, aucune information sur les CDC n'y est inscrite. Toutes les informations qui n'y sont pas portées, seront sur le site du CD31, en temps voulu.

7- Organisation du Congrès Départemental du 9 décembre 2019 à Revel

Tout est en bonne voie. La liste des écoles de pétanque à récompenser a été transmise, le trophée sera remis à l'école la plus méritante en termes de participation des jeunes.

8 - Point sur les lignes budgétaires

Le Trésorier Général, Serge GALIANO distribue le bilan 2018 qui fait apparaître un excédent et un prévisionnel respecté.

En ce qui concerne les virements pour les frais de déplacement et autres dépenses, la modalité par virement reste très lourde et beaucoup de remboursements sont à faire en fin d'année. Le Trésorier donnera les chèques de remboursement lors du Congrès.

Notre équipementier actuel abandonne son show-room près de Purpan et s'éloigne de la région Toulousaine (implantation à la limite Gers/Haute-Garonne), cela ne sera pas sans problème pour les essayages. Par ailleurs diverses remarques sur les délais de livraison mais aussi sur les tenues et des tarifs un peu haut, ont amené le Président à envisager une nouvelle orientation. Par souci d'économie et pragmatisme, le Président a saisi l'opportunité d'une rencontre avec un équipementier pour envisager un nouveau partenariat. Cette société nous propose des tenues par sublimation à des prix intéressants bien au-dessous de ceux pratiqués actuellement. La proposition faite aux membres du Comité Directeur retient l'attention et des contacts seront pris afin de finaliser le partenariat. Nous allons voir si cet équipementier pourra se déplacer pour présenter sa collection lors du Congrès. La Commission Communication travaillera sur un projet de maquettes « design ». Nous informerons notre équipementier actuel de la décision.

Du fait, le débat sur l'habillement des joueurs est relancé et les décisions fédérales commentées ...

9- Questions diverses

Michel LEBOT

- Fait part de deux demandes de remise de peine :

Nicolas BLIN => (insulte à arbitre lors d'un qualificatif secteur et récidive) remise de peine refusée à l'unanimité.

Blond SOLES => (joueur élite qui a joué sous fausse licence sur une compétition promotion) remise de peine refusée à l'unanimité

- Il rappelle que pour être membre d'un Club ou dirigeant, il faut être obligatoirement être licencié
- Geslico va prochainement rouvrir mais les anciens codes d'accès ne seront plus valables, la CNIL imposant à la FD certaines contraintes dont le nombre de login (personnalisé) qui sera limité à 15 pour notre département et qu'il faudra changer tous les 3 mois.
- Par ailleurs, notre qualité d'employeur nous impose la mise en œuvre du Document Unique d'Evaluation des Risques au travail (même pour une association et un salarié), un devis a été établi à la demande du Président par la Société ACPR, le montant s'élève à 240 euros/an sur une durée de trois ans renouvelable. Autorisation est donnée au Président de signer ce devis.

Marie-Madeleine CLAMENS

- Suite à un rendez-vous avec le groupe Happy pour demander des points d'amélioration sur le site du Comité, nous avons reçu un devis :

- Formation sur le site d'une demi-journée pour 4/5 personnes (500€ ht)
- possibilité d'avoir des photos défilantes « slider » sur la page d'accueil (150€ ht)
- l'installation d'un moteur de recherche (200€ ht)

Le président fait remarquer que le site n'est utilisé à ce jour, qu'à la moitié de ses possibilités, non pas par incompétence mais parce que nous ne disposons pas des connaissances et compétences d'un Webmaster. Il semble souhaitable d'avoir des outils supplémentaires pour rendre notre site plus attractif. Le devis de 1080€ TTC semble correct par rapport au prix d'une formation pour plusieurs personnes.

- Le Comité Régional Occitanie vient de recevoir une demande de Régional en 2019, en Triplette Jeu Provençal du club de Fenouillet. Michel LE BOT valide cette demande, Marie-Madeleine CLAMENS l'inscrit au calendrier des Régionaux 2019

Serge GALIANO

- Les délégués qui font don de leur frais au Comité doivent lui adresser leur demande avant le 31 décembre de l'année civile. Les dons seront toujours pris en compte malgré le prélèvement à la source.
- Au niveau des licences, si quelqu'un prend une licence dans un autre Club (du département) après une année sabbatique, la mutation doit se faire même si elle est gratuite. Elle est payante pour une mutation hors département.
- En matière d'arbitrage, la CNA a décidé que tout arbitre de plus de 65 ans devra fournir un certificat médical d'aptitude pour pouvoir exercer. Le Comité valide à l'unanimité l'application de cette mesure nationale sur notre territoire. Dont acte pour nos Arbitres concerné(e)s
- Toujours en matière d'arbitrage, nous n'avons reçu à ce jour que deux demandes pour passer l'examen d'arbitre départemental. L'examen aura lieu à Toulouse le 20 janvier 2019.

Pierre-Noël ARCANGELI

Le Trophée des Villes s'est déroulé à Montluçon le 24 et 25 novembre : voir compte rendu de Didier FURTON (coach), en annexe I.

Michel LE BOT a reçu les félicitations de Marian Barthélemy concernant l'attitude de la Délégation de la Haute-Garonne, des joueurs et du coach

La Commission Compétition va se pencher sur le sujet de la sélection pour 2019 et prévoir un cahier des charges pour les joueurs.

🚩 Raymond LE MANACH :

Suite aux nombreuses questions sur le jean, la réponse sur les tenues est « LE PORT DU JEAN EST INTERDIT MÊME NOIR le pantalon est autorisé à condition qu'il ne soit ni déchiré ni bariolé. »

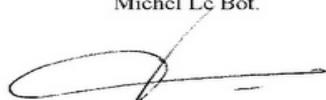
🚩 Daniel ARNAUD

Demande quelle est la situation de Pierre JOUANNY en qualité d'élus compte tenu de ses absences successives aux réunions du Comité. Le Président lui a adressé un courrier et un mail, il a enfin obtenu une réponse suite à un entretien téléphonique. Pierre lui a remis sa démission, qui a été acceptée. Le secteur de Carbonne a coopté une personne avec l'accord du Président, elle a donc vocation à intégrer le Comité. Elle sera présentée lors de la prochaine réunion du Comité Départemental de janvier 2019. Et comme le prévoit nos statuts, sa présence parmi nous devra être confirmée lors Congrès Départemental de l'année prochaine.

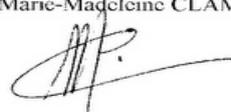
L'ordre du jour étant épuisé la réunion prend fin 01h45

La prochaine réunion est fixée au 18 janvier 2019

Le Président du CD 31,
Michel Le Bot.



La Secrétaire Générale,
Marie-Madeleine CLAMENS.



TROHEE DES VILLES 2018
MONTLUCON (03)

=====
=====

Bilan de ce grand Week-end Boulistique : Jeudi 22 Novembre au Dimanche 25 Novembre.

Compétition :

- **Tir de Précision** : Pour être dans le « coup », il faut passer la barre des 40 (minimum) ; cette année, le 8^{ème} était à 46... Concernant le tireur Toulousain (Albert BAUER), personnage qui a eu du mal avec cet exercice (35 pts), avec : 2 fautes de pied (cercle mordu) et une boule tirée à une même distance (8m) ! On se rend compte que cette prestation ' doit se travailler' (concentration, position dans cercle, arbitrage) et trouver le profil-Type du Tireur de Précision !
- **Concours A :**

- **1/16 Finale : TOULOUSE – CHALON EN CHAMPAGNE**

- 2 Doublettes perdues (BAUER-FAUREL 3-13 / ABRUZZO-ESCUDEO 8-13)

Grosse déception sur le tir (A. Bauer en difficulté) et prestation correcte des 3 autres . Adversaire de taille avec un bombardier « hors pair ».

- Triplette gagnée (BAUER – FAUREL -ABRUZZO 13-11) - rentrée de Tony ESCUDERO à 6-11 (sortie de F. Abruzzo : coaching gagnant avec une belle prestation du jeune : reprise point et Tir à 4 réussi ; on recolle au score 10-11), puis 12-11, 13-11. A nouveau, A. Bauer a du mal à pousser 2 boules de rang ; l'aide de ses partenaires aura été précieuse et **la rentée de Tony Bénéfique** !

- Tir de Départage : Bonne cohésion de l'équipe, qui dans la douleur enlève cet exercice (36-33) . Rappel : les 4 joueurs tirent 1 Boule à 4 distances différentes.

- **1/8 Finale : TOULOUSE – DINAN**

- 1 Doublette perdue / 1 Doublette gagnée (BAUER-FAUREL 6-13 / ABRUZZO-ESCUDEO 13-12) – Continuité de ce tir irrégulier d'A. Bauer ; **gros jeu** de Paul Faurel qui limite la casse. Bonne prestation de la 2^{ème} doublette avec un « **grosappoint** » de F. Abruzzo et un T. Escudero faisant correctement son Job.

- Triplette gagnée (BAUER-FAUREL-ABRUZZO 13-3) –Belle entame de partie (4-0, 7-0, 10-0), un moment de relâchement (10-3) et un final de toute beauté laissant nos amis bretons sur le carreau. Un Tireur plus ou moins retrouvé, un pointeur mangeant le bouchon et un milieu fort inspiré !

- **¼ Finale : TOULOUSE – METZ**

- 2 Doublettes perdues

BAUER-FAUREL 11-13 / **Partie Télévisée dans les carrés d'honneur**

Grosse prestation de P. Faurel et prestation moyenne d'A. Bauer. 2 mènes gagnantes doivent faire basculer la partie en notre faveur, mais la chance n'a pas souri aux audacieux : à 10-11, après 4 frappes des toulousains (avec 5 pts au sol), reste 1 boule de chaque côté : point gagné par l'adversaire, Paul manque !!! Mène suivante, une casquette d'Albert complique cette gagne tant méritée ...

ABRUZZO-ESCUDERO5-13 / **Partie jouée dans les carrés d'honneur** (sous les sunlights) : pression et fatigue ont du peser sur les épaules de Tony, Fred essayant de rattraper , mais point de rythme ; partie pratiquement à sens unique de Martinez Père et Fils (Doublette messine)

- Triplette perdue/ Partie Télévisée dans les carrés d'honneur

(BAUER-FAUREL-ABRUZZO3-13) –Entame forte de l'adversaire qui réussit quelques « vacheries » nous mettant en difficultés avec à nouveau une prestation moyenne de notre Artilleur, alors que l'ascendant au point penchait en notre faveur. 0-2, 0-5, coup heureux pour Mathieu Gasparini : 0-10 ; puis 0-12, rentrée de Tony ESCUDERO (l'Exploit de la journée à mettre à l'actif de ce jeune, qui sans échauffement doit tirer au but, après 2 ratés consécutifs de Fred : la Foule en délire, le consultant technique (JL Robert) ébloui / à suivre lors de la retransmission TV !!!

Suite à cette performance, la remontada aurait pu s'opérer (relâchement de Metz), mais l'Artillerie Toulousaine s'enraye à nouveau ...

Conclusion :

- **Compétition** : Un parcours correct, mais qui aurait mérité mieux (le tableau était ouvert, surtout après la surprise de l'élimination de Draguignan) ... **Le manque d'Artillerie nous aura été fatal tout au long de cette Compétition (A. BAUER pas au top de sa forme)**
- **Ambiance générale** : Bon esprit d'équipe, Bonne cohésion du groupe, un groupe soudé, Bon comportement sur et en dehors du terrain ...Au dire des joueurs, ravis d'avoir pu défendre les couleurs de la Ville de TOULOUSE.
- **Commentaires du Coach :**
 - Bonne relation avec les Joueurs qui acceptent les décisions prises lors de la compétition (parfois miraculeuses)
 - Un plaisir de participer une fois de plus à cette « Belle Aventure »
 - Un grand remerciement au CD31 pour sa Confiance, au Délégué (Pierre-Noël) pour son dévouement et gentillesse auprès des Joueurs, aux fidèles supporters qui nous suivent depuis quelques temps.
 - Quelques points qui pourraient apporter un plus à notre participation à ce Trophée des villes :
 - Travailler le Tir de Précision, afin d'être plus performant ...
 - Suite à la Sélection des 6 joueurs retenus (titulaire + remplaçant), possibilité de les suivre tout au long du temps restant jusqu'à la date de la compétition :
 - sur des compétitions auxquelles ils participeraient (équipe formée en mode trophée des Villes)
 - au travers de journée-stage (Ateliers de Tir, Parties libres, parties dirigées, ...) etc ...
 - Etablir un Cahier des Charges (pour respecter les règles établies sur ce trophée : compétition, hôtellerie, restauration, ...)
 - Etc. ...

Didier FURTON – Coach Ville de TOULOUSE

